

Assembly of the Swiss abroad Lausanne 1964

Autor(en): **Stoll, N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): - **(1965)**

Heft 1470

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-686394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ASSEMBLY OF THE SWISS ABROAD LAUSANNE 1964

In December 1963, a group was formed in Paris for the study of Swiss problems. It is the first of these, and it is hoped that in the near future other Swiss communities abroad will follow suit by creating similar groups. At the Assembly of the Swiss Abroad last August, Monsieur Nicolas Stoll, Paris, addressed the plenary meeting on the desirability of such study groups. At the same time, the Manifesto, issued by the Paris group, was distributed in French, German and Italian, and copies of the "Swiss Observer" of 14th August were available with the English text. The following is Monsieur Stoll's address:

Dans sa séance du 2 mars 1963, à Berne, la Commission des Suisses à l'étranger a pris, notamment, la résolution suivante à l'unanimité:

"La Commission recommande la création de groupes d'études helvétiques dans nos communautés à l'étranger et charge son Bureau de promouvoir cette action civique."

Pourquoi cette recommandation? Est-il vraiment justifié d'ajouter de nouveaux groupes aux nombreuses sociétés qui permettant déjà aux Suisses de l'étranger de se retrouver entre eux? — Oui, cela est justifié, étant donné le but visé par ces groupes qui, en se consacrant à l'étude des problèmes actuels de notre pays, ne feraient nullement double emploi avec la grande majorité des sociétés déjà existantes, dont l'activité consiste à exercer tel sport ou tel art, à venir en aide à nos compatriotes déshérités ou encore à se réunir amicalement autour d'une traditionnelle choucroute.

Mais voyons d'un peu plus près la raison d'être et l'activité éventuelle de semblables groupes.

La composition de nos communautés à l'étranger offre une grande variété: il y a ceux qui représentent et servent directement les intérêts suisses au dehors; ceux qui, de plus en plus nombreux, désirent ajouter à leur formation helvétique quelques années d'expérience étrangère avant de rentrer pour faire carrière au pays; ceux qui sont allés se bâtir de toutes pièces une existence nouvelle, en émigrant, et qui se sont professionnellement intégrés dans leur pays de résidence, etc. Mais même parmi ces derniers, où l'on trouve souvent des personnalités de premier plan n'ayant pu "percer" de façon satisfaisante dans le milieu helvétique, l'attachement à la Suisse reste vivace et profond. Pourquoi ce sentiment durable, alors que notre monde moderne devient de plus en plus cosmopolite? C'est que, même aujourd'hui, et peut-être à cause de l'élargissement des frontières qui entraîne souvent un brassage anonyme, chaque individu, ainsi que la famille qui l'entoure, sentent le besoin d'appartenir à une communauté bien définie, qui n'est pas nécessairement celle sur le territoire de laquelle ils vivent, mais qui peut être la patrie d'où ils sont sortis.

Il est vrai que des intérêts matériels ne sont parfois pas étrangers à cette persistance du sentiment patriotique par-dessus les frontières, voire les océans. Mais il y a plus: la conviction de communier dans certaines idées, qui peuvent même consister en un commun esprit de respect et de tolérance devant la diversité, les attaches familiales, certains souvenirs d'enfance qui marquent la personnalité pour toujours, la certitude de pouvoir retrouver un milieu qui reste familier pour des raisons impondérables et, pourquoi pas, un sentiment de reconnaissance pour l'instruction et la formation reçues.

Que la Suisse prospère ou sombre, qu'elle réussisse à maîtriser la conjoncture ou qu'elle succombe à l'inflation, qu'elle garde son caractère propre ou qu'elle se dilue sous l'effet de forces centrifuges ou sous le flot de l'immigration étrangère, qu'elle sache s'adapter aux données nouvelles ou qu'elle reste figée dans la nostalgie du bon vieux temps, tout cela nous concerne bel et bien, car c'est de notre pays qu'il s'agit, celui auquel nous nous rattachons par le sentiment, la parenté et les liens multiples que j'ai décrits tout à l'heure, celui sur les actes duquel nous sommes nous-mêmes jugés, en tant qu'individus, à l'étranger.

Il est donc normal, il est même souhaitable que les Suisses de l'étranger s'intéressent à la vie de ce qui reste, malgré la distance, leur pays. Il est judicieux de les grouper à cette fin, de sorte qu'ils puissent se livrer en commun à l'étude de certains problèmes rencontrés actuellement par la Suisse. En observant les grandes lignes de l'actualité helvétique et en rayonnant parmi les Suisses établis dans un même pays, ces groupes prépareront le jour où nous obtiendrons l'exercice de nos droits politiques, lequel ne sera peut-être pas réservé aux seuls citoyens en séjour. Bien plus, ils doivent justifier, par leur travail et la valeur de leurs études,

la prise en considération de l'opinion des Suisses de l'étranger où qu'ils résident.

Certes, il serait utopique et d'ailleurs prétentieux d'affirmer que ces groupes auraient qualité pour aborder n'importe quel problème helvétique. Ce sont surtout les options fondamentales qui se présentent aujourd'hui à notre pays, et notamment celles de caractère international, qui devraient les occuper. Mais dans d'autres domaines encore, ils peuvent être amenés à formuler des réflexions judicieuses sur la base des observations faites à l'étranger: enseignement, recherche, aménagement territorial, politique sociale, etc. A cela s'ajouterait naturellement la question plus particulière des relations entre le pays de résidence et la Suisse, ainsi que de la présence helvétique dans ce pays.

L'expérience acquise à l'étranger permettra de se placer à un point de vue différent de celui propre aux citoyens de l'intérieur et de fournir peut-être à ceux-ci un apport enrichissant. Il faudra seulement veiller à conserver avec le pays des relations suffisamment étroites pour en sentir le climat et être en droit de s'exprimer en évitant de donner dans la critique stérile qu'aiment à manier ceux qui ne sont pas "dans le coup".

Après ces quelques considérations générales sur le rôle et la raison d'être des groupes d'études helvétiques, j'en viens à quelques indications plus précises sur l'expérience que nous avons faite à Paris en espérant intéresser ceux d'entre vous qui envisageraient de suivre, comme nous, la recommandation de la Commission.

Le Groupe d'études helvétiques de Paris s'est constitué en décembre 1963. Composé d'une trentaine de membres de professions fort différentes — journalistes, hommes d'affaires, diplomates, ingénieurs, etc. —, il s'est donné une structure fort lâche et en quelque sorte collégiale. L'indispensable travail de coordination est accompli par trois secrétaires généraux qui ne sont pas plus que des "primi inter pares" et laissent à l'initiative de chacun de faire vivre le Groupe. Le travail proprement dit est élaboré au sein de commissions ad hoc, dotées, elles, d'un président choisi en fonction de ses compétences professionnelles dans le sujet traité. Le Groupe délibère ensuite et adopte, modifie ou rejette un texte qui doit résumer sa position. Il arrive aussi qu'il se contente d'un colloque sans désir de conclusion, mais par simple intérêt pour l'échange des idées. Tel fut notamment le cas d'une discussion fort intéressante sur la "surchauffe" en Suisse et sur les problèmes actuels du commerce international, qui se tint en mai avec la participation de M. Roger Bonvin, Conseiller fédéral, de M. Agostino Soldati, Ambassadeur de Suisse, et de M. Théo Chopard, Président central de la N.S.H.

Dès sa création, le Groupe de Paris eut du pain sur la planche. Il s'est efforcé d'exprimer, dans un manifeste qui vous sera distribué en quatre langues à la sortie, ses inquiétudes devant la "bonne conscience helvétique", la nécessité d'une participation de tous les citoyens aux affaires du pays et les espoirs que l'on peut fonder sur un regain d'activité civique parmi nos communautés de l'étranger. Il s'attaqua simultanément au projet fédéral d'article constitutionnel relatif aux Suisses de l'étranger. Ce faisant, il eut la grande satisfaction de voir la Commission des Suisses à l'étranger reprendre à peu de choses près ses propositions de modifications, ce qui, d'une part, démontre l'utilité de son action, d'autre part, lui procure quelque espoir quant à la prise en considération de nos vœux légitimes.

Encouragé par ce premier succès, il a mis en œuvre l'étude de deux autres problèmes de l'actualité:

- les relations culturelles entre la Suisse et la France, et notamment la présence culturelle suisse à Paris;
- l'organisation et la structure de la communauté suisse de France.

Ces quelques indications n'ont nullement pour but de venter ce que l'on fait de beau dans la capitale française! Elles sont plutôt destinées à renseigner nos compatriotes résidant ailleurs à l'étranger sur nos propres expériences, afin de les inciter à envisager la création de groupes semblables à celui de Paris. Soyez assurés que cette activité, quoique absorbante et parfois difficile en raison de la diversité des points de vue en présence, est fort enrichissante pour chacun. Elle le serait encore plus si se créaient un peu partout à l'étranger des groupes semblables qui pourraient échanger leurs idées, soit par l'intermédiaire de notre organe, l'ECHO, soit par contact direct, les Suisses de l'étranger qui rentrent assez souvent au pays pouvant s'arrêter chez leurs compatriotes des Etats traversés. En se multipliant, en se penchant sur les mêmes problèmes et en se communiquant leurs conclusions, ces groupes permettraient sans doute, outre le raffermissement des liens avec la patrie, la naissance d'un véritable esprit communautaire parmi tous les Suisses de l'étranger, même ceux résidant outre-mer.

A ce vœu, j'en ajouterai un autre qui s'adresse à nos compatriotes de l'intérieur. Pour éviter la déformation que risque d'engendrer la distance, nous tenons beaucoup à conserver un contact direct avec le pays. Que ceux d'entre vous, donc, qui sentent qu'ils

ont quelque chose à nous apporter n'hésitent pas et veulent bien accepter, durant leurs voyages à l'étranger, de s'arrêter chez nous pour participer aux délibérations de ces groupes d'études helvétiques, dont le Bureau et nous, Suisses de Paris, espérons l'apparition aux quatre coins du monde.

Puissent les prochaines Journées des Suisses de l'étranger abriter déjà un colloque où les responsables de différents groupes d'études helvétiques trouveraient l'occasion d'échanger les expériences faites durant une année d'activité fructueuse!

N. STOLL.

THE "SWISS OBSERVER" THIRTY YEARS AGO

The first issue in January 1935 carried the news that Federal Councillor Minger was President of the Confederation for the ensuing year. There was talk of a second Swiss National Park in the Valais, and of the Klosters Ski Club having beaten a combined Oxford and Cambridge team.

A week later, it was announced that the Swiss Minister Monsieur Paravicini had congratulated "The Times" on the occasion of their 150th anniversary.

On 19th January, the news from Switzerland included reports of a military enquiry into the case of Colonel Fonjallaz, Chief of the Swiss Fascists, and later of his claims for damages against L. Nicole of Geneva. One report was on a German attack on Switzerland's right of asylum. There were two special articles, one by George W. Gough, M.A., on "The Gold Standard" (what it was, how it worked and should it be restored?), the other by Prof. William Rappard on "Switzerland's Place in the World".

A folk music concert by Marie and Ernst Frey-Bernhardsgrütter at the Union Helvetia premises had been a great success. The artists had also performed at the Swiss Legation, with Princess Helena Victoria and Princess Marie Louise present.

The last issue in January informed readers that Federal Councillor Motta had defended Switzerland's claims for war damages at the League of Nations Council. There was an article by Edward E. Long, C.B.E., on "Terrors of the Cresta Run".

MAKE SURE YOU JOIN
THE SOLIDARITY FUND
OF THE SWISS ABROAD.
SAVE, INSURE, HELP OTHERS
ALL IN ONE

The best of Bally at LONDON SHOE

for fashion with
an International flair

116 New Bond Street, W.1
260 Regent Street, W.1
22 Sloane Street, S.W.1



THE ANGLO-SWISS INSURANCE & REINSURANCE AGENCY LTD.

in collaboration with

THE SWITZERLAND GENERAL INSURANCE COMPANY (LONDON) LTD.

52 Leadenhall Street, London E.C.3
Telephone Royal 7200

extend to you the benefit of their long experience in all insurance matters. The "SWITZERLAND" through the parent company "SCHWEIZ" ALLGEMEINE VERSICHERUNGS-AKTIEN-GESELLSCHAFT, ZURICH have a world-wide organisation in touch with present-day business conditions throughout the world. If you have any enquiries please do not hesitate to approach us.

ELIZABETH HOUSE, FULWOOD PLACE
HIGH HOLBORN, LONDON, W.C.1
Telephone CHAncery 8554 (5 lines)

Telegrams and Cables : TRANCOSMOS LONDON

TELEX 24777

Telephone : HOP 4433 (8 Lines)

COSMOS FREIGHTWAYS INTERNATIONAL FREIGHT FORWARDERS

AGENCY
LIMITED.

ALSO AT
LIVERPOOL, MANCHESTER
NEWCASTLE-ON-TYNE,
HULL, BRISTOL, CARDIFF,
SWANSEA, NEWPORT, Mon.
GLASGOW.

CONNECTED
THROUGHOUT
THE WORLD

By Road, Rail, Sea and Air
1, CATHEDRAL STREET,
LONDON BRIDGE, LONDON, S.E.1.
REGULAR GROUPAGE SERVICES WITH

SWITZERLAND

ANGLO-SWISS CUSTOMS EXPERTS.

OFFICIAL FREIGHT AND
PASSENGER AGENTS FOR
SWISSAIR AND ALL AIR LINES
TO SWITZERLAND AND ALL
PARTS OF THE WORLD

Agents : WELTIFURRER INTERNATIONAL TRANSPORT CO. Ltd., Zurich, Basle, Buchs, Schaffhausen, Geneva, St. Gall.